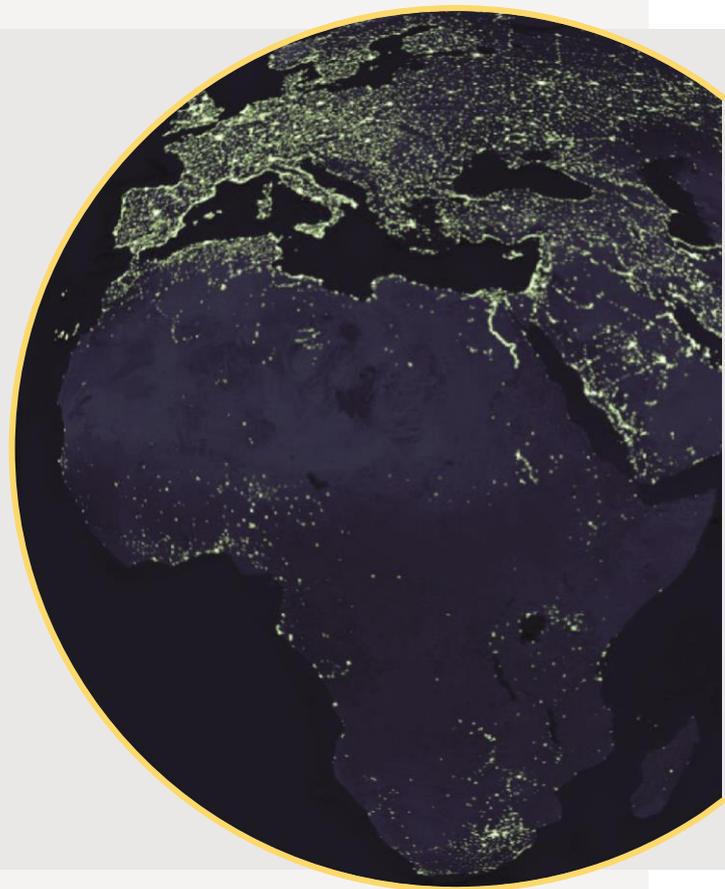




DOSSIER DE PRESSE
28 septembre 2015

Inauguration du
barrage de Kaleta
(Guinée)

28 septembre 2015



SOMMAIRE

Initiative Lumière et électricité pour tous, un droit universel	2
Résumé Lumière et électricité pour tous, un droit universel	13
Déclaration solennelle - Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).....	17
Déclaration solennelle - Union africaine	19
L'Energies pour tous, « l'Appel de Conakry » de Jean-Louis Borloo	21
Articles de presse	23
Alpha Condé : "Borloo vint et la lumière fut!" - <i>Paris Match</i>	23
Projet Electricité pour L'Afrique : Sassou N'Guesso et Alpha condé décidés de trouver des financements nécessaires - <i>Al Wihda Info</i>	25
Guinée Alpha Condé inaugure le barrage hydroélectrique de Kaleta - <i>Jeune Afrique</i>	27
Energie : Le barrage Kaleta inauguré par Alpha Condé en compagnie de Sassou et Issoufou - <i>Guinée News</i>	29
Guinée: le barrage de Kaleta officiellement inauguré - <i>RFI</i>	31
Ils ont dit	32

INITIATIVE

Lumière et Electricité pour tous, un droit universel

L'accès pour tous à l'électricité est un Droit de l'Homme fondamental et universel car il permet l'accès aux autres droits fondamentaux que sont l'accès à l'eau, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité.

Il n'y a aucun développement possible dans le monde moderne sans énergie, ce sujet concerne massivement le continent africain notamment l'Afrique sub-saharienne mais également 15 autres pays membres du G77.

Les dirigeants africains portent donc une proposition qui concerne leur continent mais dont une partie des financements sera attribuée, au prorata de la population, aux autres pays en retard d'électrification.

Plaidoyer pour l'Afrique, qui vaut également pour les autres pays du monde en retard d'électrification

Un Accord maintenant

L'urgence d'agir

Les Etats qui forment l'Afrique, comptent 1,2 milliards d'habitants. D'ici 30 ans, l'Afrique devra nourrir, former, loger, guérir, employer 1 milliard de nouveaux habitants. A cette date un quart des actifs de la planète seront africains.

Cette population est la plus jeune du monde, 50% des africains ont moins de 25 ans, une jeunesse née avec Internet, la télévision et les téléphones mobiles. Elle est l'avenir de l'Afrique, un atout pour le continent par son nombre et son niveau d'éducation qui a considérablement progressé, mais représente aussi un défi redoutable. De 1950 à 2050, la population d'Afrique sub-saharienne aura été multipliée par 10, passant de 180 millions à 2 milliards d'habitants. Dans l'histoire de l'Humanité aucune région du monde n'a jamais eu à connaître une croissance démographique d'une telle magnitude. C'est un défi immense pour ses dirigeants.

A ce jour, les deux tiers de la population du continent soit 650 millions d'africains n'ont pas accès à l'énergie et à la lumière alors que l'énergie est un accélérateur du développement et des grandes innovations qui font l'Afrique d'aujourd'hui.

Avec seulement 30% d'accès à l'énergie, le continent africain connaît pourtant de grandes réussites puisque la croissance moyenne, inégalement répartie, est de l'ordre de 5%.

L'énergie est le facteur fondamental et préalable à toute croissance économique, sociale et à tout équilibre territorial.

Les dirigeants des Etats africains luttent pour que l'électrification progresse dans chacun de leurs pays. Cependant, du fait de la forte croissance démographique et malgré tous les efforts, 10 millions d'africains de plus par an n'ont pas accès à l'énergie.

Les raisons de ces difficultés sont connues et amènent à la nécessité de disposer d'une structure régionale, aujourd'hui manquante, apte à mobiliser les ressources financières et à apporter son soutien aux financements d'infrastructures énergétiques en Afrique, dotée des moyens financiers appropriés.

Ce chaînon manquant est un instrument spécialisé disposant d'un financement dédié garanti.

I- Un instrument spécialisé : une Agence africaine pour l'Energie, au service des projets et des Etats africains

Les projets et avant-projets, permettant de faire passer le continent à 80% d'accès à l'énergie en moins de 10 ans, existent. Ils sont connus et identifiés mais la plupart d'entre eux connaissent un problème de soutenabilité financière et de bancabilité.

L'ensemble des financements disponibles prêts à être investis dans le potentiel énergétique du continent est considérable car le besoin est clair et massif.

Afin de sécuriser ces financements, potentiellement disponibles qui représentent un montant situé entre 200 et 250 milliards de dollars, une part marginale de subvention publique internationale (les ressources publiques des Etats africains ne le permettant pas) de 50 milliards de dollars pour l'ensemble, soit 5 milliards par an durant 10 ans est nécessaire.

Par ailleurs, il est nécessaire d'assurer, le financement des coûts de pré-développement, notamment des études de préfaisabilité et de faisabilité qui constituent la partie la plus risquée des investissements, ainsi que la rénovation et la maintenance des équipements existants obsolètes.

La mobilisation, des Etats africains, des organisations régionales, de la Direction énergie de l'Union Africaine, des Power pools, des banques de développement et notamment de la BAD, la BEI, la BERD, les institutions spécialisées KFW, AFD, de la Banque Mondiale et du FMI, du Fonds Européen de Développement, des différentes initiatives Power Africa, SEE4ALL, des différents fonds publics internationaux et privés, est très importante mais reste éparse et les critères d'accès aux financements internationaux publics et privés demeurent multiples et complexes.

C'est pour répondre à l'ensemble de cette problématique que les chefs d'Etat et de gouvernement africains ont adopté à l'unanimité, le 15 juin 2015, lors du Sommet de l'Union Africaine, le rapport du Président du NEPAD proposant la création d'un instrument dédié à l'accélération de l'électrification du continent africain.

Il s'agit d'un outil de fédération des partenaires et bailleurs de fonds au service des Etats et des projets, d'un vecteur de mobilisation de l'ensemble des capacités de financement privé, public, classique ou concessionnel, qui prendra la forme d'une Agence intergouvernementale africaine à objet unique, d'aide à l'électrification de l'Afrique dans un cadre lisible et évaluable (*Annexe 2 : travail de préfiguration réalisé avec la BAD*).

Cette institution spécialisée, dirigée par les Etats Africains et dotée d'une ingénierie publique de haut niveau, sera amenée à :

- **Gérer** le fonds de dotation de 5 milliards de dollars par an, permettant de mobiliser toute la palette des financements et en proposera le mixage.
- **Coordonner et faciliter** l'accès à l'ensemble des financements internationaux, publics et privés et abonder en subventions les projets.
- **Mettre à la disposition** des Etats qui le souhaitent, l'ingénierie administrative et publique et assurer la coordination de l'ensemble des partenariats pour permettre à ces pays d'atteindre leurs objectifs.
- **Intervenir** sur tout le continent africain sans exception, même si elle priorisera les projets des 34 pays les moins avancés.

L'Agence ciblera son action et ses financements, prioritairement sur les projets, d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de distribution, de transport d'électricité et de remise en état des installations existantes obsolètes afin de permettre une électrification massive, faisant passer le continent sub-saharien de 25 à 80% en dix ans.

La priorité sera donnée aux énergies renouvelables et à leur formidable potentiel : l'hydraulique, le solaire photovoltaïque ou thermodynamique, les éoliennes, la géothermie, la biomasse. Les énergies fossiles, ne seront soutenues que si elles sont nécessaires, à l'équilibre et à l'optimisation du système électrique, à la sécurité d'approvisionnement, aux secours, à la stabilité du réseau, et marginalement, quand la situation particulière d'un pays l'impose. En tout état de cause, les décisions seront prises par le conseil d'administration représentant l'ensemble des pays africains membres de l'Agence.

Cette Agence intergouvernementale africaine est l'affirmation unanime des dirigeants africains que l'électrification est une priorité absolue, un symbole de leur volonté politique inébranlable, adressant un signal mobilisateur indispensable aux investisseurs, partenaires du développement, ainsi qu'un signal clair à leurs peuples pour lesquels l'accès à ce bien de première nécessité est un droit fondamental.

II- Un financement garanti, traçable et vertueux

Un mécanisme simple, garanti et efficace créera le mouvement. Conformément aux engagements de Copenhague cette subvention internationale devra être pérenne, automatique, lisible, non conditionnelle et additionnelle à l'aide au développement existant.

L'Agence bénéficiera d'une subvention annuelle garantie de la part des pays membres de l'annexe 1 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) émettant plus de 8 tonnes de CO2 par habitant et par an et ce au prorata de leur population. Ce mécanisme montera progressivement en charge : 3 milliards en 2016, 4 milliards en 2017, 5 milliards en 2018. (Annexe 1 : Répartition des contributeurs). Ces 5 milliards par an correspondent à la moitié des engagements de 10 milliards par an prévus à Copenhague en 2009.

Tous les trois ans, le mécanisme de contribution sera évalué sous la forme d'un bonus-malus. Les pays verront leur contribution augmenter ou diminuer en fonction de l'évolution de leurs émissions de CO2 par habitant.

Les pays non membres de l'annexe 1 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) mais émetteurs comme la Chine et les pays de la péninsule arabique pourront dans les mêmes conditions porter une contribution volontaire.

Ce mécanisme simple et vertueux illustre la volonté des pays développés émetteurs, de tout mettre en œuvre pour réduire leurs émissions de CO2 et permettra de vérifier la réalité des engagements de chacun, la traçabilité de l'utilisation du financement et l'efficacité du plan.

Cet accord simple et concret permet de sortir de l'enlisement des discussions internationales pour le financement de l'adaptation et de l'atténuation.

III- Une réponse aux défis énergétique, climatique et de croissance

Un enjeu de justice-climat

- L'Afrique n'émet quasiment pas de CO2 contrairement aux pays développés et constitue même un puits de carbone qui sert à l'ensemble de l'humanité, notamment par ses forêts.
- La gravité de l'impact du dérèglement climatique, provoqué de fait par les économies des pays développés, est considérable : vulnérabilité de l'agriculture, sécheresses, difficultés de l'accès à l'eau, pluies de plus en plus irrégulières, inondations, perturbations des écosystèmes et déforestation.
- L'absence d'énergie contribue partiellement à la déforestation par l'utilisation du bois de chauffe.

Un enjeu de croissance et de stabilité

- Toutes les parties, tous les pays, savent que l'Énergie est LA priorité.
- Le formidable potentiel énergétique notamment en énergies renouvelables du continent africain, permettra l'installation du premier continent soutenable de l'Humanité.
- La course contre la montre est enclenchée pour que les ressources énergétiques du continent et sa puissance démographique deviennent une force et non plus un frein à sa croissance.
- L'avenir de l'Afrique, de l'Europe, du bassin méditerranéen et de la péninsule arabique sont étroitement liés.
- La croissance européenne dépend en partie de la croissance africaine.
- La démographie du continent africain pèsera sinon de manière dramatique comme objet de déstabilisation massif et conflictuel. Un exode rural s'intensifiera vers les sous régions africaines disposant d'un niveau d'électrification correct ainsi que vers l'Europe et le bassin méditerranéen, composé des réfugiés climatiques, environnementaux, déplacés par la soif, la faim, la pauvreté et l'attrait de la lumière.

Les pays méditerranéens et les pays du Golfe sont tout aussi conscients des opportunités d'investissement en Afrique et à l'inverse des risques de déstabilisation du continent. Les Etats Unis et la Chine ne sont pas non plus indifférents au sort de l'Afrique.

En attendant des engagements concrets et contraignants en matière d'émission de CO2 à Paris lors de la COP21, toutes les conditions sont réunies pour passer à l'action dès 2016 grâce à un mécanisme, simple, efficace robuste, concret immédiatement opérationnel et évaluable.

Ce plan massif répond :

- Aux conséquences du dérèglement climatique dramatique pour l'Afrique et les autres pays vulnérables,
- À un enjeu de développement durable car l'Afrique a le plus grand potentiel d'énergies renouvelables du monde,
- À un enjeu de lutte contre la pauvreté et la précarité,
- À un enjeu de réduction de la déstabilisation du continent africain avec toutes les conséquences pour le reste du monde,
- Enfin, à un enjeu de croissance mondiale car l'énergie permettra à l'Afrique une croissance soutenue qui bénéficiera au reste du monde : le dividende démographique.

Soutien de l'Afrique aux AOSIS et aux PMA

Les chefs d'Etat et de gouvernement africains s'accordent sur le fait qu'un effort immédiat, concret, opérationnel, doit être fait à l'égard des AOSIS et autres PMA, sans attendre une décision lointaine de la communauté internationale.

Ces Etats regroupent 361 millions d'habitants. Ils doivent bénéficier d'un mécanisme équivalent avec une gouvernance qui leur soit propre et d'une contribution au prorata de la population de 902 millions la 1ère année, 1,2 milliards la 2ème, et 1,5 milliards la 3ème année. Cette décision doit intervenir conjointement à la mise en place de ce plan massif d'électrification du continent africain.

Conclusion et décision

- La Lumière et l'Electricité pour tous est un droit Fondamental de l'Humanité, faisable en moins de 10 ans
- Toutes les conditions sont réunies.
- Les pays émetteurs de CO2 qui annoncent leurs intentions de réduction d'émission doivent maintenant enclencher à Paris un processus vertueux.
- Des engagements clairs, annuels, vertueux parce que bonus-malus, honorant leurs engagements sans se perdre dans des financements mirifiques et confus, démontrant qu'ils ont bien l'intention de réduire leurs émissions donc leur contribution. Cet engagement budgétaire, amènera à pousser des financements innovants comme la taxe carbone et donc à honorer leurs engagements.
- Ce point particulier, s'inscrit dans toute la négociation climat sur la biodiversité et la forêt, permet l'installation d'un continent sans carbone et fait de l'Afrique le premier continent soutenable de l'humanité.
- L'installation massive d'énergie renouvelable permet de réduire les coûts de cette technologie.
- C'est un acte des pays développés pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique, contre la déforestation et contre les grands phénomènes d'immigration massive.

En décidant le principe de la création d'un outil dédié, spécialisé pour l'accélération de l'accès à l'énergie en Afrique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris leurs responsabilités.

Il reste aux pays développés, principaux émetteurs de CO2, à donner leur accord pour un financement clair, simple et efficace, garanti et annuel, prévisible, additionnel et non conditionnel, dont le montant de dotation est raisonnable eu égard à tous les enjeux. Ce projet s'inscrit dans la logique du rapport Kofi Annan, des nouveaux engagements du millénaire, de la déclaration du G20 et du rapport Yumkella. Il a été validé à ce jour, par l'Union Africaine sur rapport du Président du NEPAD, lors de l'Assemblée générale du 15 juin par le Parlement Panafricain, par la CEDEAO, les chefs d'Etats de la CEEAC et les principaux Etats de la SADC et de la COMESA. Il correspond à la proposition des négociateurs africains pour la COP21.

Une réponse à tous les enjeux : pauvreté climat, sécurité, alimentaire, immigration stabilisation et paix.

Principaux pays de l'Annexe I de
la Convention-Cadre des Nations Unies
sur les Changements Climatiques
(CCNUCC)

Annexe 1 : Répartition des contributeurs au prorata de la population

Pays Annexe 1	Population 2013	Pro rata	2016	2017	2018
			\$ 3 000 000 000	\$ 4 000 000 000	\$ 5 000 000 000
Australie	23 270 000	1,99%	\$ 59 775 174	\$ 79 700 233	\$ 99 625 291
Canada	35 231 000	3,02%	\$ 90 500 179	\$ 120 666 906	\$ 150 833 632
Japon	126 985 000	10,87%	\$ 326 194 694	\$ 434 926 259	\$ 543 657 824
Nouvelle Zélande	4 465 000	0,38%	\$ 11 469 538	\$ 15 292 718	\$ 19 115 897
Norvège	5 083 000	0,44%	\$ 13 057 035	\$ 17 409 380	\$ 21 761 726
Fédération Russe	143 367 000	12,28%	\$ 368 276 212	\$ 491 034 949	\$ 613 793 686
Suisse	8 119 000	0,70%	\$ 20 855 808	\$ 27 807 743	\$ 34 759 679
Etats Unis	317 136 000	27,15%	\$ 814 648 033	\$ 1 086 197 378	\$ 1 357 746 722
UE-28	504 219 000	43,17%	\$ 1 295 220 400	\$ 1 726 960 533	\$ 2 158 700 667

Annexe 2 : Un instrument dédié à l'électrification

Ce travail de préfiguration a fait l'objet d'échanges avec les équipes de la BAD.

Le développement de l'énergie s'entend de l'énergie centralisée comme de l'énergie décentralisée.

L'agence ciblera son action et ses financements, prioritairement sur les projets d'énergie renouvelable, d'efficacité énergétique, de remise en état des installations existantes obsolètes de production, de distribution et de transport de l'électricité, afin de permettre une électrification massive faisant passer le continent subsaharien de 25 à 80% en dix ans.

L'Agence interviendra sur tout le continent africain sans exception, même si elle portera une attention particulière aux projets des 34 pays les moins avancés.

En tout état de cause, les décisions seront prises par le conseil d'administration représentant l'ensemble des pays africains membres de l'Agence.

Le montant des subventions par projet sera attribué en fonction de leur caractère indispensable en complément des autres financements afin de permettre la réalisation du projet dès lors qu'il aura reçu une validation technique de performance et de pertinence.

La priorité sera donnée aux énergies renouvelables : l'hydraulique, le solaire photovoltaïque ou thermodynamique, les éoliennes, la géothermie, la biomasse et à leur formidable potentiel. Les énergies fossiles, ne seront soutenues que si elles sont nécessaires, à l'équilibre et à l'optimisation du système électrique, à la sécurité d'approvisionnement, aux secours, à la stabilité du réseau, et marginalement, quand la situation particulière d'un pays l'impose. En tout état de cause ce sera au Conseil d'Administration de l'agence d'en décider.

Mission de l'Agence : préfiguration

Cette Agence intergouvernementale africaine sera une institution spécialisée à objet unique : l'aide à l'accélération de l'électrification de l'Afrique avec un cadre lisible et évaluable.

- **L'Agence gèrera le Fonds de dotation subvention** de 5 milliards de dollars par an pendant 10 ans, en provenance des pays émetteurs de CO2.
- L'Agence facilitera l'accès à **l'ensemble des partenaires et bailleurs internationaux, privés comme publics, et notamment à la BAD, aux Fonds européens, à la Banque Mondiale, au KfW, à la BEI, à l'AFD, la BERD et à tous les opérateurs financiers.**
- **L'Agence abondera l'ensemble de ces financements** par les subventions dont elle dispose (5 milliards de dollars par an) pour permettre la faisabilité des projets.
- **L'Agence assurera un rôle de facilitateur de toute la palette des financements** et proposera le mixage des financements concessionnels et non concessionnels suivant les règles propres à chacune des organisations financières internationales mais également l'ensemble des financements privés et/ou publics disponibles.
- **L'Agence soutiendra le portefeuille des projets d'électrification** renouvelable de la BAD et de l'ensemble des partenaires, industriels, investisseurs et Etats. Favorisant le mixage des financements fragmentés, elle créera un lien de cohérence entre l'ensemble des institutions intervenantes. Elle apportera les subventions pour combler

le chaînon manquant dans les financements permettant ainsi un puissant effet de levier pour mobiliser les organismes prêteurs.

- **L'Agence mettra l'accent sur le financement des coûts de pré-développement**, les études de pré-faisabilité et de faisabilité qui constituent la partie la plus risquée des investissements. Les subventions de l'Agence veilleront particulièrement à couvrir des besoins souvent négligés en participant au financement de « la rénovation et la maintenance des équipements existants obsolètes », en soutenant l'assistance technique aux Etats, et aux compagnies nationales d'électricité, ainsi que la formation de techniciens, techniciens supérieurs et d'ingénieurs africains.

- L'Agence apportera sa compétence pour soutenir des opérations de partenariat public/privé et leur combinaison avec les autres instruments de financement.

- **L'Agence sera le réceptacle** des donations des grandes fondations internationales qui veulent soutenir le développement de l'Afrique.

- **L'Agence développera un savoir-faire** pour soutenir les Etats et projets en Afrique permettant d'accéder aux crédits carbone commercialisables pouvant apporter un complément de financement. Depuis la mise en place du mécanisme de développement propre institué par le protocole de Kyoto moins de 2 % des projets ont bénéficié à l'Afrique. L'Agence favorisera la participation des pays africains au MDP, aidant aussi à attirer les investissements étrangers, stimuler le transfert de technologies et contribuer au développement.

- **L'Agence travaillera** avec des institutions spécialisées pour des émissions d'obligations vertes (green bonds) sur le marché international pour un montant nominal de 100 milliards de dollars. Cela pourrait être fait par une émission par syndication avec un consortium de grandes banques internationales qui distribuera les obligations vertes à leurs clients (fonds de pensions, fonds de retraites, assurances et sociétés de gestion de portefeuille etc...) soucieux d'apporter une contribution à la résilience climatique.

- **L'Agence pourra intervenir dans l'évaluation des projets et la mesure de leur pertinence énergétique, économique, sociale et climatique.** Elle pourra être le garant d'un label des projets (notation responsable par rapport à climat, cycle carbone, environnement, impact économique et social). Les obligations pourront être notées à un niveau élevé 3A alors que bien souvent les projets bas carbone ne peuvent pas encore atteindre ce niveau de notation. L'agence donnera les outils permettant que la finance verte liée au changement climatique prenne une place croissante dans le système financier.

- **L'Agence travaillera** en étroite liaison avec les autorités publiques nationales pour renforcer la confiance mutuelle en planifiant les investissements, pour améliorer la rentabilité des projets, pour assurer des critères de rentabilité et de responsabilité permettant de réduire les risques liés aux projets, et pour rassurer les bailleurs par l'attribution de subventions. Elle pourra soutenir le financement de l'amélioration des ressources humaines (« capacity building ») des Etats.

- L'Agence se concentrera sur la coopération avec les instances politiques des pays africains, de l'UE, de l'UA, de la LEA, avec les établissements financiers multilatéraux, des organisations internationales de l'énergie du climat et les industriels, Africa 50, les Power Pools, le Fonds pour les technologies propres, le FED, l'ICD et le FEM.

Un partenariat sera utilement conclu avec l'initiative américaine Power Africa lancée en juin 2013.

Mode d'organisation

L'Agence disposera d'un statut juridique indépendant, structure régionale autonome, dotée de la personnalité morale, des immunités et privilèges accordées aux organisations internationales. Elle sera dirigée par les Etats africains pour sortir de la logique parfois stérilisante des conditionnalités.

L'Assemblée Générale sera composée d'un représentant par pays africain. Elle se réunira une fois par an.

L'Assemblée Générale désignera son conseil d'administration. Ses membres seront désignés pour 5 ans.

Le Conseil d'Administration désignera le PDG de l'Agence. Celui-ci est chargé de veiller à la bonne exécution de l'ensemble des missions de l'Agence.

Il dispose des pouvoirs les plus étendus pour assurer la gestion de l'agence dans le cadre des missions qui lui sont confiées.

Un comité de surveillance et de suivi sera composé des pays africains membres de l'Agence, des pays donateurs et de personnalités qualifiées choisies par l'Assemblée Générale parmi des autorités locales africaines, du monde des entreprises, de la société civile et des ONG.

Le mode de fonctionnement de l'Agence n'est pas fondé sur la base de la codécision (bénéficiaires/donateurs).

En effet, ce sont les dirigeants africains qui décident de créer cette Agence, de mutualiser leurs compétences pour un programme global d'électrification de l'Afrique avec le soutien des pays émetteurs de CO2.

Le siège de l'Agence sera arrêté par l'Assemblée générale, évidemment en Afrique, si possible dans une capitale bien reliée aux transports internationaux, avec une proximité des organismes existants exerçant des activités de financement.

L'Agence pourra disposer si elle le souhaite d'une antenne de représentation localisée en Europe.

Dans un premier temps, le Staff envisagé serait de 150 personnes de haut niveau.

RÉSUMÉ

Lumière et électricité pour tous, un droit universel

L'accès pour tous à l'électricité est un Droit de l'Homme fondamental et universel car il permet l'accès aux autres droits fondamentaux que sont l'accès à l'eau, à l'eau potable, à la santé, à l'éducation, à l'emploi, à la sécurité.

Il n'y a aucun développement possible dans le monde moderne sans énergie, ce sujet concerne massivement le continent africain notamment l'Afrique sub-saharienne mais également 15 autres pays membres du G77.

Les dirigeants africains portent donc une proposition qui concerne leur continent mais dont une partie des financements sera attribuée, au prorata de la population, aux autres pays en retard d'électrification.

L'accès à l'énergie constitue pour l'Afrique un enjeu de développement et de croissance, un enjeu de société et de stabilité, un enjeu de justice climatique. Il est urgent d'agir. Deux tiers de la population africaine (650 millions de personnes) n'ont pas accès à l'énergie et à la lumière. La population du continent devrait doubler d'ici à 2050 pour atteindre les deux milliards de personnes.

L'Afrique peut passer de 30 à 80 % d'accès à l'énergie en moins de dix ans. C'est un objectif ambitieux mais réaliste. Les projets permettant d'y parvenir existent et ont été identifiés. La plupart d'entre eux connaissent des problèmes de bancabilité. Les financements disponibles sont considérables mais ils sont éparés et les critères d'accès demeurent multiples et complexes.

Deux conditions pour réussir :

- une part marginale de subventions publiques internationales permettant leur soutenabilité financière,
- une structure régionale dédiée à l'énergie et apte à mobiliser les ressources financières et humaines nécessaires.

Les chefs d'Etat et de gouvernement ont approuvé le principe de la création de cet instrument dédié à l'accélération de l'électrification en Afrique.

Cet instrument doit bénéficier d'un fond de dotation subvention internationale de 5 milliards de dollars par an pendant 10 ans afin de sécuriser les 200 milliards de dollars de financements publics et privés mobilisables et potentiellement disponibles nécessaires pour la période.

Un instrument africain dédié à l'énergie, un mécanisme de financement simple et garanti.

I- Un instrument africain dédié à l'énergie

Lors du Sommet de l'Union Africaine le 15 juin 2015 les chefs d'Etat et de gouvernement ont approuvé à l'unanimité le rapport du Président du NEPAD soutenant la création d'un instrument dédié au financement de l'électrification de l'Afrique.

Cet instrument acte la priorité donnée à l'énergie, permet la mobilisation des moyens humains et financiers à la hauteur des enjeux, la traçabilité des dotations qui lui sont affectées ainsi que leur utilisation.

Cet instrument (l'Agence) dirigé par les Etats africains qui s'en approprieront la gouvernance et les objectifs sera doté d'une ingénierie administrative et publique de haut niveau, et apportera son soutien à tous les projets du continent.

L'Agence abondera en subventions complémentaires les projets et assurera un rôle de facilitateur auprès de l'ensemble des partenaires et bailleurs internationaux publics comme privés. Elle coopèrera avec les instances politiques ainsi que les organisations internationales.

Le Parlement Panafricain a adopté ce plan à l'unanimité.

II- Un financement garanti, traçable et vertueux : un engagement simple et clair des pays développés émetteurs de CO2

L'Agence bénéficiera d'une subvention annuelle garantie de la part des pays membres de l'annexe 1 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) émettant plus de 8 tonnes de CO2 par habitant et par an et ce, au prorata de leur population. Ce mécanisme montera progressivement en charge 3 milliards en 2016, 4 milliards en 2017, 5 milliards en 2018. Ces 5 milliards par an correspondent à la moitié des engagements prévus à Copenhague en 2009.

Tous les trois ans le mécanisme de contribution sera évalué et donnera lieu à un système de bonus-malus. Les pays verront leur contribution varier proportionnellement en fonction de l'évolution des émissions de CO2 par habitant.

Ce mécanisme simple et vertueux illustre la volonté des pays développés de tout mettre en œuvre pour réduire leurs émissions de CO₂, permettre l'électrification du continent et financer clairement l'adaptation et l'atténuation.

Les pays non membres de l'annexe 1 de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) mais émetteurs pourront dans les mêmes conditions porter une contribution volontaire.

Ce mécanisme permettra de vérifier la traçabilité des engagements de chacun et l'efficacité du plan.

Des engagements concrets et contraignants sont attendus lors de la COP21 en matière d'émission de CO₂ des pays développés ainsi que des mesures concernant les forêts, la biodiversité et les transferts de technologies. Sans attendre la mise en place des financements publics et privés permettant d'atteindre 100 milliards par an en 2020 et de financements innovants cet accord permet de passer à l'action immédiatement parce que c'est l'intérêt de l'Afrique, l'intérêt de l'Europe et du reste du monde.

Conjuguant croissance, climat et développement humain, il permet la valorisation de l'énorme potentiel d'énergies renouvelables de l'Afrique, une lutte réelle contre la pauvreté, l'amélioration de l'accès à l'eau, à l'éducation, à l'agriculture, à la santé, à la sécurité et à l'emploi, une réduction des flux migratoires massifs infra africains et inter continentaux.

C'est une réponse permettant la sortie de la complexité et de l'enlisement des négociations internationales concernant le financement du climat.

Tout est prêt : reste aux pays développés émetteurs de CO₂ à donner leur accord d'ici l'Alliance de Paris sur cette dotation dont le montant est raisonnable eu égard à tous les enjeux.

Soutien de l'Afrique aux AOSIS et aux PMA

Les AOSIS et PMA hors Afrique représentent 361 millions d'habitants. En proportion de la population ils bénéficieront d'un mécanisme équivalent avec une gouvernance qui leur sera propre et d'une contribution de 902 millions la 1^{ère} année, 1 milliard 200 millions la 2^{ème}, et 1 milliard 500 millions la 3^{ème} année.

Conclusion et décision

- La Lumière et l'Electricité pour tous est un droit Fondamental de l'Humanité, faisable en moins de 10 ans
- Toutes les conditions sont réunies.
- Les pays émetteurs de CO2 qui annoncent leurs intentions de réduction d'émission doivent maintenant enclencher à Paris un processus vertueux.
- Des engagements clairs, annuels, vertueux parce que bonus-malus, honorant leurs engagements sans se perdre dans des financements mirifiques et confus, démontrant qu'ils ont bien l'intention de réduire leurs émissions donc leur contribution. Cet engagement budgétaire, amènera à pousser des financements innovants comme la taxe carbone et donc à honorer leurs engagements.
- Ce point particulier, s'inscrit dans toute la négociation climat sur la biodiversité et la forêt, permet l'installation d'un continent sans carbone et fait de l'Afrique le premier continent soutenable de l'humanité.
- L'installation massive d'énergie renouvelable permet de réduire les coûts de cette technologie.
- C'est un acte des pays développés pour lutter contre les conséquences du dérèglement climatique, contre la déforestation et contre les grands phénomènes d'immigration massive.

En décidant le principe de la création d'un outil dédié, spécialisé pour l'accélération de l'accès à l'énergie en Afrique, les chefs d'Etat et de gouvernement ont pris leurs responsabilités.

Il reste aux pays développés, principaux émetteurs de CO2, à donner leur accord pour un financement clair, simple et efficace, garanti et annuel, prévisible, additionnel et non conditionnel, dont le montant de dotation est raisonnable eu égard à tous les enjeux.

Ce projet s'inscrit dans la logique du rapport Kofi Annan, des nouveaux engagements du millénaire, de la déclaration du G20 et du rapport Yumkella.

Il a été validé à ce jour par l'Union Africaine sur rapport du Président du NEPAD, lors de l'Assemblée générale du 15 juin, par le Parlement Panafricain, par la CEDEAO, les chefs d'Etats de la CEEAC et les principaux Etats de la SADC et de la COMESA. Il correspond à la proposition des négociateurs africains pour la COP21.

Une réponse à tous les enjeux : pauvreté climat, sécurité alimentaire, immigration, stabilisation et paix.

Déclaration solennelle Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO)

APPROBATION DU PROJET ENERGIES POUR L'AFRIQUE ET CREATION D'UNE STRUCTURE DE FINANCEMENT DEDIEE A L'ENERGIE

Nous, chefs d'Etat et de gouvernement des Etats membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Considérant le taux d'électrification particulièrement bas du continent qui constitue un frein au développement économique et social des pays membres de l'Union Africaine ;

Considérant que l'électrification du continent africain est un des vecteurs indispensables au développement des pays membres ;

Considérant le potentiel énergétique de l'Afrique comparé aux besoins croissants des économies du continent en matière énergétique et au déficit chronique d'infrastructures électriques en Afrique ;

Préoccupés par l'impact d'une telle pénurie sur les peuples et sur les économies du continent, aggravée par les conséquences du dérèglement climatique ;

Notant que l'absence d'une énergie pérenne contribue partiellement à la déforestation par l'utilisation du bois de chauffe, alors que la forêt africaine contribue à la séquestration et au stockage du carbone ;

Considérant que l'accès à l'électricité est une nécessité vitale pour les populations africaines et un gage de paix sociale et de stabilité ;

Notant l'intérêt des partenaires multilatéraux et bilatéraux ainsi que des partenaires privés aux enjeux de l'électrification en Afrique ;

Approuvant les conclusions et propositions du projet « Energies pour l'Afrique » en vue de répondre de façon globale, coordonnée avec les financements appropriés aux besoins énergétiques du continent, (jointes en annexe) ;

Conformément au rapport du Président du NEPAD, voté à l'unanimité des chefs d'Etat et de gouvernement, lors du sommet de l'Union africaine, le 15 juin 2015, appelant à la création d'un instrument dédié aux financements de l'énergie en Afrique, doté des subventions internationales adéquates ;

SOMMES CONVENUS DE :

1. **Promouvoir** la création d'une structure régionale autonome établie en Afrique, dotée de la personnalité morale, des immunités et privilèges accordés aux organisations internationales, avec pour mission de mobiliser les ressources complémentaires indispensables, sous forme de donations subventions, notamment au titre du financement de l'atténuation et de l'adaptation et d'assurer un rôle de facilitateur et de proposition de mixage des financements aussi bien concessionnels que non-concessionnels.
2. **Veiller** à ce qu'une telle structure soit dotée d'une gouvernance adaptée et d'organes lui assurant un fonctionnement et une efficacité optimaux.
3. **Donner mandat** à la Banque africaine de développement de proposer aux chefs d'Etats et de gouvernement avant fin 2015 les modalités de création de la structure envisagée en concertation avec les Présidents des Commissions régionales et la Fondation « Energies pour l'Afrique ». Elle tiendra informée la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, le Parlement Panafricain, la Commission de l'Union Africaine ainsi que les partenaires du développement de l'évolution et des progrès enregistrés.
4. **Obtenir** des pays développés, principaux émetteurs de CO2 le financement adéquat conformément aux montants et modalités visés au projet « Energies pour l'Afrique »
5. **Soutenir** le Président de l'Union Africaine en concertation avec le Président du CAHOSCC afin de solliciter et d'obtenir d'ici la COP21 le montant de donations subventions prévues au plan.
6. **Donner** instruction aux négociateurs africains préparant la COP21 de défendre ce projet.
7. **D'adresser** la présente déclaration aux partenaires du projet.

Déclaration solennelle Union africaine

APPROBATION DU PROJET ÉNERGIES POUR L'AFRIQUE ET CRÉATION D'UNE STRUCTURE DE FINANCEMENT DÉDIÉE À L'ÉNERGIE

Considérant le taux d'électrification particulièrement bas du continent qui constitue un frein au développement économique et social des pays membres de l'Union Africaine ;

Considérant que l'électrification du continent africain est un des vecteurs indispensables au développement des pays membres ;

Considérant le potentiel énergétique de l'Afrique comparé aux besoins croissants des économies du continent en matière énergétique et au déficit chronique d'infrastructures électriques en Afrique ;

Préoccupés par l'impact d'une telle pénurie sur les peuples et sur les économies du continent, aggravée par les conséquences du dérèglement climatique ;

Notant que l'absence d'une énergie pérenne contribue partiellement à la déforestation par l'utilisation du bois de chauffe, alors que la forêt africaine contribue à la séquestration et au stockage du carbone ;

Considérant que l'accès à l'électricité est une nécessité vitale pour les populations africaines et un gage de paix sociale et de stabilité ;

Notant l'intérêt des partenaires multilatéraux et bilatéraux ainsi que des partenaires privés aux enjeux de l'électrification en Afrique ;

Approuvant les conclusions et propositions du projet « Energies pour l'Afrique » en vue de répondre de façon globale, coordonnée avec les financements appropriés aux besoins énergétiques du continent, (jointes en annexe) ;

Conformément au rapport du Président du NEPAD, voté à l'unanimité des chefs d'Etat et de gouvernement, lors du sommet de l'Union africaine, le 15 juin 2015, appelant à la création d'un instrument dédié aux financements de l'énergie en Afrique, doté des subventions internationales adéquates ;

SOMMES CONVENUS DE :

1. **Promouvoir** la création d'une structure régionale autonome établie en Afrique, dotée de la personnalité morale, des immunités et privilèges accordés aux organisations internationales, avec pour mission de mobiliser les ressources complémentaires indispensables, sous forme de donations subventions, notamment au titre du financement de l'atténuation et de l'adaptation et d'assurer un rôle de facilitateur et de proposition de mixage des financements aussi bien concessionnels que non-concessionnels.
2. **Veiller** à ce qu'une telle structure soit dotée d'une gouvernance adaptée et d'organes lui assurant un fonctionnement et une efficacité optimaux.
3. **Donner mandat** à la Banque africaine de développement de proposer aux chefs d'Etats et de gouvernement avant fin 2015 les modalités de création de la structure envisagée en concertation avec les Présidents des Commissions régionales et la Fondation « Energies pour l'Afrique ». Elle tiendra informée la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, le Parlement Panafricain, la Commission de l'Union Africaine ainsi que les partenaires du développement de l'évolution et des progrès enregistrés.
4. **Obtenir** des pays développés, principaux émetteurs de CO2 le financement adéquat conformément aux montants et modalités visés au projet « Energies pour l'Afrique »
5. **Soutenir** le Président de l'Union Africaine en concertation avec le Président du CAHOSCC afin de solliciter et d'obtenir d'ici la COP21 le montant de donations subventions prévues au plan.
6. **Donner** instruction aux négociateurs africains préparant la COP21 de défendre ce projet.
7. **D'adresser** la présente déclaration aux partenaires du projet.

L'ÉNERGIE POUR TOUS

Appel de Conakry

Lundi 28 septembre 2015

Monsieur le Président Alpha Condé,
Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernements,
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences, Mesdames et Messieurs,

C'est un évènement mondial ! Un pays sous l'autorité de son Chef qui décide d'exclure la précarité à l'énergie, de doubler l'accès à l'énergie, à la lumière, donc à l'eau, à l'éducation à sa population en moins de 5 ans c'est un évènement mondial.

Je suis très ému et si fier que vous m'ayez fait l'honneur de partager ce moment de joie et de fierté pour tout le peuple guinéen.

De pouvoir féliciter chaleureusement mon Frère, mon Ami, le Président Alpha Condé ! Lui dire que c'est le projet de la parole tenue ! Projet qui change la vie de 4 millions de guinéennes et de guinéens, projet qui s'est fait dans le dialogue respectueux avec les populations, projet d'une prouesse inouïe !

1 an de moins, 1 an de mois que promis ce qui paraissait déjà impossible et le tout malgré Ebola et merci aux entreprises chinoises, françaises, Engie, Coyne et Bellier et bonne chance à Souapiti et Amaria dans ces futurs grandes réalisations qui complèteront ce grand processus de l'électricité pour tous en Guinée.

Monsieur le Président Alpha Condé, mon Frère, vous prouvez que l'électricité pour tous, pour toutes les mamans de l'Afrique est possible ! Mais en plus, grâce à la volonté inébranlable du Président Sassou-Nguesso, du Président Issoufou, du Président Macky Sall, du Président Zuma, du Président Ali Bongo, vous avez embarqué tous les Chefs d'Etat d'Afrique pour ce projet « Energie pour l'Afrique ».

Oui l'Afrique s'est organisée, oui l'Afrique est prête, oui l'Afrique ce continent victime du dérèglement climatique mais puits de carbone pour l'humanité demande que les justes financements soient mis en place avant le mois de décembre.

Je souhaite que cet « Appel de Conakry » soit entendu partout et résonne dans le monde ! Que la société civile, la jeunesse, les associations, les artistes, les maires, les parlements, le relaient dans le monde !

Merci parce que ce projet est un projet de Paix, de prospérité et de développement pour l'Afrique, pour l'Europe et pour le reste du monde.

Merci au Président Alpha Condé de prouver au monde que c'est vital mais surtout que c'est possible !

ARTICLES DE PRESSE

PARIS MATCH, 29 SEPTEMBRE 2015 :

Alpha Condé : "Borloo vint et la lumière fut!"



ÉLECTRIFICATION DE L'AFRIQUE

Invité par le président guinéen à inaugurer le barrage de Kaléta, Jean-Louis Borloo a tenu un discours vibrant, invitant son projet dans la Conférence de Paris (Cop21).

Maintenant qu'il les a tous rencontrés au moins une fois, Borloo en est convaincu: il tient le bon projet, au bon moment, au bon endroit. Une agence internationale, qui centralise les quelques milliards de dollars alloués par la communauté internationale pour le développement Afrique et les utilise pour électrifier tout le continent. Après avoir traversé une période difficile, l'ancien Ministre retrouve sa forme et la même verve que lorsqu'il y a dix ans, il défendait son projet de rénovation urbaine. Son nouveau combat se veut plus global et encore plus fou. Le plan Marshall pour les banlieues s'est transformé en plan Marshall pour l'Afrique.

L'inauguration du barrage hydro-électrique de Kaléta ce lundi 28 septembre est une occasion idéale. D'une puissance de 240 mégawatts, il a été bâti par la société China International Water & Electric (CWE) -avec la participation de la société française Engie (ex Gdf-Suez)- en moins de temps que prévu ! Financé à 75% par la China Exim Bank et pour le quart restant par l'Etat guinéen, ce chantier phare du quinquennat d'Alpha Condé a été achevé avec plus d'un an d'avance. Son inauguration à 15 jours des élections présidentielles dont le premier tour se déroule le 11 octobre, tombe à point nommé.



Jean-Louis Borloo en Guinée © Bernard Wis/ParisMatch

"Un événement mondial !"

Il est donc possible pour un pays d'Afrique de fournir en électricité plus de la moitié de sa population en seulement... moins de cinq ans. C'est en substance ce qu'a expliqué Borloo devant un auditoire forcément acquis à sa cause. «Merci de prouver au monde que c'est vital et surtout que c'est possible», a lancé le seul européen invité à cet événement, qui avait des airs de fête nationale, auquel assistait Denis Sassou-Nguesso, président du Congo-Brazzaville et le nigérien Mahamadou Issoufou. «Un pays qui sous l'impulsion de son chef décide d'apporter l'accès à l'énergie, à la lumière... en moins de cinq ans, c'est un événement mondial!», a répété Borloo, lui-même ému, rappelant que malgré l'épidémie d'Ebola les travaux s'étaient poursuivis pour achever l'ouvrage. S'adressant à son «frère» Alpha Condé, Borloo a lancé la nouvelle étape de son projet. «Ce continent, puits de carbone pour l'humanité, demande que les justes financements soient mis en place avant décembre.» comprendre avant le Conférence de Paris (Cop21). Si le Président Hollande ne veut pas entendre ce message subliminal, ses homologues africains se chargeront de faire passer le message.



Jean-Louis Borloo © Bernard Wis/ParisMatch

Mardi soir, le président guinéen dont la réélection est quasiment assurée grâce à la concrétisation de ce projet s'amuse avec son ami Jean-Louis et lui promet de faire poser une stèle et de graver: «Jean-Louis vint et la lumière fut!» «Certains le prennent pour un rêveur ! Mais ce sont les rêveurs qui ont fait le monde», a-t-il dit à Kaléta, avant d'insister sur l'aspect vital de l'électrification de son continent, «si l'on veut cesser de voir nos enfants mourir en Méditerranée car ils sont désespérés de l'Afrique!»

<http://www.parismatch.com/Actu/Politique/L-appel-de-Conakry-de-Jean-Louis-Borloo-836709>

Projet Electricité pour L'Afrique : Sassou N'Guesso et Alpha Condé décidés de trouver des financements nécessaires

Le président congolais, Denis Sassou N'Guesso et guinéen, Alpha Condé et bien d'autres sont entrain de lutter pour que d'ici la fin de l'année, le projet Electricité pour l'Afrique obtienne les financements nécessaires. Cette révélation a été faite par L'ancien ministre français, Jean Louis Borloo, en sa qualité de président d'Electricité pour l'Afrique, à l'occasion de la cérémonie d'inauguration du barrage hydro-électrique de Kaleta, le 28 septembre dernier, à environ 300 kilomètres de Conakry.



Le président congolais est rentré de Conakry (Guinée) le soir du 28 septembre 2015. En Guinée Conakry, Denis Sassou N'Guesso, qui répondait à l'invitation de son homologue, Alpha Condé, a assisté le même jour à l'inauguration du barrage hydro-électrique de Kaleta, situé à environ 300 kilomètres de Conakry, avec une puissance totale de 240 MW.

L'invitation du président congolais à l'inauguration de ce barrage hydro-électrique s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération entre les deux pays, mais elle a aussi offert aux deux chefs d'Etat l'occasion de partager leur vision commune d'une Afrique qui avance, unie et solidaire.

L'ancien ministre français, Jean Louis Borloo qui a pris la parole à l'occasion, en sa qualité de président d'Electricité pour l'Afrique, n'a pas manqué de le souligner. Pour lui, en effet, Denis Sassou N'Guesso, Alpha Condé et bien d'autres sont entrain de lutter pour que d'ici la fin de l'année, le projet Electricité pour l'Afrique obtienne les financements nécessaires. L'ancien ministre français a soutenu qu'il est possible d'offrir l'électricité à toutes les africaines et tous les africains, parce que les potentialités existent, a-t-il expliqué.

Outre Denis Sassou N'Goussou, le président du Niger, Mamadou Issoufou a également honoré son homologue guinéen, à l'occasion d'une cérémonie d'inauguration marquée par plusieurs allocutions, dont celle du président Condé. Baptisé par ses compatriotes, « l'architecte de Kaleta », du nom du barrage inauguré, le président Condé a souligné l'intérêt de l'électricité dans le développement de l'Afrique en général, et de son pays en particulier. Sans électricité, il n'y a pas de développement possible, a réaffirmé le chef de l'Etat guinéen qui a annoncé la construction d'autres barrages, afin d'une part de donner de l'emploi aux jeunes guinéens et d'autre part, de rendre disponible l'électricité pour tous les Guinéens.

En effet, situé sur le fleuve Sénégal, le barrage hydro-électrique de Kaleta dispose de trois turbines de 80 MW chacune, soit une puissance totale de 240 MW. Avec une retenue de 23 millions de mètres cubes d'eau, il pourrait également fournir de l'électricité à la Gambie, la Guinée-Bissau et au Sénégal, selon le ministre guinéen de l'énergie et de l'hydraulique. Conakry qui est directement relié au barrage, disposera dorénavant d'une meilleure alimentation en électricité fournie à cent pour cent par Kaleta, a précisé le directeur général du projet.

Selon de nombreux orateurs, le barrage de Kaleta est le « chantier phare du président Alpha Condé », parce que, ont-ils précisé, il est le premier du genre réalisé en Guinée « depuis l'accession du pays à la souveraineté nationale ». Lancés le 04 avril 2011, les travaux du barrage de Kaléta ont été exécutés par la société chinoise « China International Water & Electric corporation » (CWE).

Au terme de la cérémonie, le président Condé a conduit ses hôtes de marque sur le site du barrage pour une visite guidée, avant d'inaugurer la cité ouvrière qui porte son nom.

http://www.alwihdainfo.com/Projet-Electricite-pour-L-Afrique-Sassou-N-Goussou-et-Alpha-conde-decides-de-trouver-des-financements-necessaires_a23558.html

Guinée : Alpha Condé inaugure le barrage hydroélectrique de Kaléta

Le barrage de Kaléta a été inauguré lundi par le président Alpha Condé en présence des chefs d'État nigérien et congolais. La Guinée attend beaucoup de cette centrale, qui devrait permettre de combler une partie du déficit électrique du pays.

Le président guinéen, en compagnie de ses homologues nigérien, Mahamadou Issoufou, et congolais, Denis Sassou Nguesso, a inauguré, lundi 28 septembre 2015, le barrage hydroélectrique de Kaléta, sur le fleuve Konkouré, à 150 km au nord-est de Conakry, dans la préfecture de Dubréka.

L'ouvrage d'une capacité de 240 mégawatts (MW) a coûté 446 millions de dollars conjointement financés par l'État guinéen à 25 % et China Exim Bank à 75 %. Cette centrale devrait permettre de résorber une bonne partie du déficit énergétique du pays, estimé à 400 MW.

L'entreprise China International Water and Electric a dû ramener le délai d'exécution des travaux lancés en avril 2012 de quatre à trois ans, à la demande d'Alpha Condé, expliquent les autorités guinéennes. « Jamais un barrage d'une telle capacité n'a été réalisé en un temps pareil », a affirmé le ministre de l'Énergie et de l'hydraulique, Cheick Taliby Sylla, qui précise que « 2 500 jeunes Guinéens et 850 Chinois ont travaillé sur ce chantier ».

Paradoxe guinéen

« On dit que la Guinée est un scandale géologique, agricole, le château d'eau de l'Afrique de l'Ouest. Mais paradoxalement, nous n'avons ni eau ni électricité. Ce paradoxe ne pouvait pas continuer », a constaté le président Condé dans une brève allocution interrompue par une averse.

« L'électricité est très importante pour l'Afrique, a-t-il ajouté. C'est pourquoi nous sommes très heureux du projet de notre ami et frère, Jean-Louis Borloo. [...] Je suis certain que tous les chefs d'État ou leurs représentants présents, mon cher Jean-Louis Borloo, vont vous accompagner pour faire de votre projet une réalité », a-t-il déclaré à l'adresse de l'ancien ministre de l'Écologie de Nicolas Sarkozy, porteur de l'initiative « Énergies pour l'Afrique ».

En réponse, le dirigeant français s'est réjoui que la Guinée ait décidé « de doubler l'accès à l'énergie. C'est un événement mondial. Je félicite mon frère et ami, le président Alpha Condé, et lui dis que c'est le projet de la parole tenue, qui change la vie de quatre millions de Guinéens...».

Des localités désenclavées

Au-delà de Conakry et de huit autres préfectures de la basse et moyenne Guinée qui devraient bénéficier du projet, la réalisation du barrage de Kaléta a permis de désenclaver les sous-préfectures riveraines de Badi et de Tondon.

Une route de 72 km qui mène au site a été aménagée et sera bitumée dès octobre, après la période des grandes pluies, a assuré Cheick Taliby Sylla. Un pont d'une centaine de mètres construit sur le fleuve Badi facilite désormais la traversée qui se faisait par pirogue avec des risques de naufrage, s'est réjoui Aboubacar Bamba, maire de la commune rurale de Tondon.

Une odeur de campagne électorale

Le choix de la période (à moins de deux semaines du scrutin présidentiel du 11 octobre) et de la date de l'inauguration de ce projet phare du quinquennat d'Alpha Condé (le 28 septembre marque l'anniversaire du « non » de Sekou Touré au Général de Gaulle, en 1958) ne semblent évidemment pas fortuits. Tôt le matin, les militants du RPG Arc-en-ciel ont pris d'assaut le site, vêtus aux couleurs de leur parti et entonnant des slogans favorables au président sortant.

Le défi pour le candidat du RPG Arc-en-ciel est de convaincre les électeurs réticents que le courant de Kaléta ne désertera pas les foyers pendant la saison sèche.

En 2010, Alpha Condé, alors candidat, avait promis du courant aux Guinéens en trois mois. Dès son investiture, il s'y est attelé sans grand résultat. « Nous avons fait une erreur grave, en achetant les centrales thermiques, avait-il admis devant la presse, le 27 août 2015 au palais présidentiel Sékhoutouréya. Les 120 millions de dollars qui ont été consacrés à l'achat de nouvelles centrales thermiques auraient pu être utilisés par l'État pour améliorer le réseau de transport et de distribution du courant. J'aurais dû laisser les [opérateurs] privés acheter les centrales, pour qu'ils vendent ensuite leurs productions à l'EDG [Électricité de Guinée, NDLR] ».

Défis

Le défi pour le candidat du RPG Arc-en-ciel est de convaincre les électeurs réticents que le courant de Kaléta ne désertera pas les foyers pendant la saison sèche, comme le soutiennent ses opposants qui pointent du doigt Garafiri. L'autre barrage hydroélectrique sur le même fleuve Konkouré, inauguré en grande pompe en 1999 par le défunt président Lansana Conté, en présence de l'ex-président français, Jacques Chirac, n'avait pas tenu toutes ses promesses.

<http://www.jeuneafrique.com/268329/economie/guinee-alpha-conde-inaugure-le-barrage-hydroelectrique-de-kaleta/>

Energie : Le barrage Kaléta inauguré par Alpha Condé en compagnie de Sassou et Issoufou

Le barrage hydroélectrique de Kaléta dont les travaux de construction ont démarré le 12 avril 2012, a été inauguré en grande pompe ce lundi 28 septembre par le président Alpha Condé en présence de plusieurs personnalités nationales et étrangères dont les présidents Denis Sassou Nguesso du Congo et Mahamadou Issoufou du Niger ou de l'ancien ministre français Jean-Louis Borloo, a constaté sur place GuinéeNews.

Cet important ouvrage énergétique fait de trois turbines d'une capacité totale de 240 MW, a été réalisé en trois ans, c'est-à-dire 36 mois. Alors que le délai contractuel initialement prévu était de 4 ans (48 mois). Son coût de réalisation s'élève, selon le directeur général du projet, à 446 millions de dollars US hors taxes.

Financé en partie par L'Etat guinéen à hauteur de 25 pour cent, les 75 pour cent restants par l'EXIMBANK de la Chine sous forme de crédit préférentiel d'acheteur, le barrage Kaléta, un projet hydroélectrique jamais réalisé dans le pays depuis son indépendance, a été construit par le groupe "China International Water et Electric Corp. (CWE).

Pour une profondeur de 22m et une largeur de 30m, Kaléta a un retenue d'eau estimée à 23 millions de mètres cubes pour un débit d'écoulement de 540 mètres cubes.

Situé sur le fleuve Konkouré dans la préfecture de Dubréka à environ 140 Km de la capitale Conakry, la construction de Kaléta a mobilisé, nuit et jour et durant les 36 mois, 2500 travailleurs Guinéens et 850 Chinois.

Sa mise sur le réseau qui double la capacité énergétique d'EDG en passant de 204 MW à plus de 440 MW, vient ainsi résorber intégralement les besoins immédiats en énergie de l'ensemble des préfectures de la région maritime y compris Conakry, la capitale et en partie pour certaines préfectures du Fouta.

Il faut préciser que 30 pour cent de la production de Kaléta vont être exportées en direction des pays voisins comme la Guinée-Bissau, le Sénégal et la Gambie dans le cadre du réseau interconnecté de la CEDEAO.

Par ailleurs, d'autres projets similaires sont déjà dans le pipeline du président Alpha Condé qui, à la faveur de cette inauguration, a annoncé le lancement, dans quelques mois, des travaux d'aménagement de Souapiti pour faire face à l'énorme déficit énergétique auquel est confronté l'arrière-pays. Le site de ce nouveau projet d'une capacité de plus 500MW, est à environ 6km, en amont du barrage Kaléta.

<http://guineenews.org/energie-le-barrage-kaleta-inaugure-par-alpha-conde-en-compagnie-de-sassou-et-yssoufou/>

RFI, 29 SEPTEMBRE 2015 :

Guinée: le barrage de Kaleta officiellement inauguré

En Guinée, à quelques semaines du scrutin présidentiel du 11 octobre, le président guinéen Alpha Condé a inauguré le barrage de Kaleta. Ses opposants qualifient cette inauguration de coup de campagne électorale puis que seulement un tiers des Guinéens ont accès à l'électricité.

Le **barrage de Kaleta**, c'est une œuvre gigantesque de 23 millions de mètres cubes de volume d'eau pour une puissance de 240 mégawatts. Mais c'est également une ligne électrique de 186 kilomètres pour un coût total de 526 millions de dollars financés à hauteur de 25% par la Guinée. Il a été inauguré ce lundi 28 septembre par Alpha Condé, qui avait à ses côtés ses amis du Congo, le président Denis Sassou-Nguesso, et du Niger, Mahamadou Issoufou, ainsi que le patron de la fondation Energies pour l'Afrique, le Français Jean-Louis Borloo.

C'est dans cette ambiance que le ministre en charge de l'Energie, Cheick Taliby Sylla, s'est félicité de la rapidité des travaux : « *Pour répondre aux besoins pressants de la capitale Conakry et du réseau interconnecté, l'ouvrage a été réalisé seulement en trois ans, alors que le délai contractuel prévoyait 48 mois* ». Pour Jean-Louis Borloo, Alpha Condé a tenu sa promesse : « *C'est le projet de la parole tenue ! **Projet qui change la vie de 4 millions de Guinéennes et de Guinéens** et le tout malgré Ebola* ».

Développer l'Afrique pour freiner l'émigration et les noyades en mer, c'est l'objectif du président Alpha Condé : « *Nous étions le château d'eau de l'Afrique, mais nous n'avions ni eau, ni électricité. Ce paradoxe ne pouvait pas continuer. Sans l'électricité, l'Afrique ne peut pas se développer. Avec l'électricité, nous pouvons nous industrialiser et nous ne verrons plus nos enfants mourir dans les eaux de la Méditerranée parce qu'ils désespèrent de l'Afrique, ils désespèrent de trouver du travail en Afrique* ».

<http://www.rfi.fr/afrique/20150929-guinee-barrage-kaleta-officiellement-inaugure-alpha-conde>

ILS ONT DIT

“ L’Afrique en un chiffre, 54 pays. ”

Brice Lalonde *Homme politique et militant écologiste*



“ L’Afrique en un mot : l’origine, les origines ”

Enki Bilal *Réalisateur, dessinateur et scénariste de bande dessinée*



“ Que tous les Africains puissent vivre de leur culture ”

Fatou N’Diaye *actrice*



“ 1 milliard d’habitants et dans 35 ans 2 milliards d’habitants. La plus grande richesse du monde ”

Jean-Pascal Tricoire *Président du directoire de Schneider Electric*



“ Un rêve pour l’Afrique c’est qu’ils inventent leur propre chemin ”

Mercedes Erra *Présidente exécutive d’Havas Worldwide et fondatrice de BETC*



“ L’Afrique pour moi, en un mot c’est la lumière. ”

Olga Johnson *Secrétaire générale d’Énergies pour l’Afrique*



“ Il faut trouver les catalyseurs pour que l’Afrique émerge ”

Patrick Pouyanne *Directeur général du groupe Total*



“ L’Afrique c’est l’avenir d’internet ”

Stéphane Richard *Président-directeur général d’Orange*



“ Pourquoi l’ensemble des continents seraient éclairés la nuit sauf un qui est l’Afrique ? ”

Xavier Romatet *Président-directeur général de Condé Nast France*



“ L’Afrique en un chiffre, 400 milliards d’heures de marche tous les ans pour les femmes africaines pour aller chercher de l’eau ”

Jean-Louis Borloo *Ancien Ministre d’État, Président d’Énergies pour l’Afrique*



Plan Lumière et Electricité Pour Tous



CONTACT

ENERGIES POUR L'AFRIQUE

31, rue de Penthièvre

75008 PARIS

www.energiespourlafrique.org



Energies pour l'Afrique



@EnergiesAfrique